



DÉPARTEMENT de
la Côte d'Or

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Communautaire

Séance du 27 mars 2025

Date de convocation
21 mars 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-sept mars à dix-huit heures trente,
Le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi,
dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Patrice ESPINOSA,
Président de la Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise.

Étaient présents : M. Gilles BRACHOTTE (pouvoir de M. Patrice ESPINOSA), M. Jean-Pierre COLOMBERT (pouvoir de M. Bernard SOUBEYRAND), M. Vincent CROUZIER, M. Vincent DANCOURT (pouvoir de Mme Nathalie ANDREOLETTI), Mme Nathalie SEGUIN, M. Guy MORELLE, M. Benjamin BONIN (suppléant de M. François BIGEARD), Mme Anne-Sophie BOISSON, Mme Sylvie CHASTRUSSE, M. Daniel CHETTA, Mme Carole CLAUDEL-SALOMON, Mme Marie-Paule FONTAINE (pouvoir de Mme Marie-Françoise DUPAS), M. Olivier GAUTHRON, M. Simon GEVREY, M. Roland GOUJON, Mme Maryline GRANDIOWSKY (pouvoir de M. Dominique CHOPPIN), M. Dominique JANIN (pouvoir de M. Jean-Luc AUCLAIR), M. Martial MATHIRON (pouvoir de M. Jean-Emmanuel ROLLIN), M. Paul MURANO, M. Bernard NAVILLON, Mme Christine NIRLO, M. Martial PARIZOT, Mme Rachelle PETIT, M. Jérôme THEVENEAU, M. Claude VERDREAU (pouvoir de Mme Maité COUBAT).

Étaient absents : M. Patrice ESPINOSA (pouvoir à M. Gilles BRACHOTTE), Mme Zineb HEMAIRIA, Mme Nathalie ANDREOLETTI (pouvoir à M. Vincent DANCOURT), M. Jean-Luc AUCLAIR (pouvoir à M. Dominique JANIN), M. François BIGEARD (suppléé par M. Benjamin BONIN), M. Dominique CHOPPIN (pouvoir à Mme Maryline GRANDIOWSKY), M. Michel CLÉMENT (suppléant de Mme Marie-Françoise DUPAS), Mme Maité COUBAT (pouvoir à M. Claude VERDREAU), Mme Isabelle DELABAYS (suppléante de M. Jean-Luc AUCLAIR), Mme Marie-Françoise DUPAS (pouvoir à Mme Marie-Paule FONTAINE), M. Jean-Marie FERREUX, Mme Séverine JACQUES (suppléante de M. Patrice ESPINOSA), M. Patrice LIEBELIN (suppléant de M. Bernard SOUBEYRAND), Mme Stéphanie PEPIN (suppléante de M. Emmanuel PONTILLO), M. Emmanuel PONTILLO (suppléé par Mme Stéphanie PEPIN), M. Jean-Emmanuel ROLLIN (pouvoir à M. Martial MATHIRON), M. Bernard SOUBEYRAND (pouvoir à M. Jean-Pierre COLOMBERT).

Secrétaire de séance : Monsieur Vincent DANCOURT, 4^{ème} Vice-président délégué aux
l'Aménagement du Territoire, à la Mobilité, aux Transports et à la Transition énergétique.

NOMBRE DES MEMBRES EN EXERCICE :	36
PRÉSENTS :	25
VOTANTS :	33

Délibération n°27/03/2025/19

Objet : Budget Primitif 2025 - Budget Principal « Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise »

Agir pour notre territoire et un avenir durable

Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise

12 rue Ampère | BP 53 | 21110 GENLIS

03.80.37.70.12

accueil@plainedijonnaise.fr

plainedijonnaise.fr



Monsieur le Président rappelle que les modalités de vote du budget des Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) sont décrites par le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) et notamment son article L 5217-10-4 qui prévoit l'organisation obligatoire d'un Débat d'Orientation Budgétaire dans le délai de 10 semaines avant l'examen du budget primitif.

Monsieur le Président précise que les règles de comptabilité publique et de présentation du budget et ses modifications sont précisées par l'instruction M57, et que la tenue du Débat d'Orientation Budgétaire a été actée par délibération en date du 27 février 2025.

La note de présentation des budgets 2025 et la maquette budgétaire réglementaire M57 sont fournis en annexes.

Il est rappelé, que, conformément à l'article L.5217-10-6 du CGCT précisant le cadre des virements de crédits entre chapitres en M57, le Conseil Communautaire fixe cette limite à l'occasion du vote du budget.

Vu le Référentiel Budgétaire et Financier (RBF), voté en date du 26 octobre 2023, lors du choix du passage à la norme comptable M57, il est possible de procéder à des virements de crédits de chapitre à chapitre, au sein de la même section, dans la limite de 7,5% des crédits inscrits pour les dépenses réelles de chaque section. Néanmoins, cette possibilité ne s'applique pas aux dépenses de personnel.

Monsieur le Président propose de retenir la limite maximum de 7,5% pour les virements de crédits de chapitre à chapitre, au sein de la même section, pour le fonctionnement et l'investissement.

Dans le cas où ce dispositif serait appliqué, une information sera donnée au cours du Conseil Communautaire qui suivra le(s) virement(s) de crédits.

Monsieur le Président propose pour le Budget Primitif 2025 du Budget Principal de la Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise, les inscriptions budgétaires suivantes :

Soit en section de fonctionnement :

- En dépenses :	15.114.910,00 €
- En recettes :	22.431.498,08 €

Soit en section d'investissement :

- En dépenses :	3.303.271,57 €
- En recettes :	3.303.278,35 €

Cté CMES PLAINE DIJONNAISE - Cté CMES PLAINE DIJONNAISE - BP (projet de budget) - 2025

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N=1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	2 893 900,00	0,00	2 864 960,00	0,00	2 864 960,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	6 457 000,00	0,00	6 818 500,00	0,00	6 818 500,00
014	Atténuations de produits	2 098 650,00	0,00	2 104 750,00	0,00	2 104 750,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	2 338 610,00	0,00	2 380 330,00	0,00	2 380 330,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		13 788 160,00	0,00	14 168 540,00	0,00	14 168 540,00
66	Charges financières	96 650,00	0,00	82 050,00	0,00	82 050,00
67	Charges spécifiques (3)	2 000,00	0,00	1 000,00	0,00	1 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		13 886 810,00	0,00	14 251 590,00	0,00	14 251 590,00

023	Virement à la section d'investissement (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	855 000,00		863 320,00	0,00	863 320,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		855 000,00		863 320,00	0,00	863 320,00

TOTAL	14 741 810,00	0,00	15 114 910,00	0,00	15 114 910,00
--------------	----------------------	-------------	----------------------	-------------	----------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	15 114 910,00
--	----------------------

Cté CMES PLAINE DIJONNAISE - Cté CMES PLAINE DIJONNAISE - BP (projet de budget) - 2025

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	80 000,00	0,00	80 000,00	0,00	80 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	2 107 000,00	0,00	2 375 120,00	0,00	2 375 120,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	3 000 000,00	0,00	3 090 000,00	0,00	3 090 000,00
731	Fiscalité locale	6 307 000,00	0,00	6 415 000,00	0,00	6 415 000,00
74	Dotations et participations (3)	1 816 345,00	0,00	1 866 500,00	0,00	1 866 500,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	0,00	0,00	8 860,00	0,00	8 860,00
Total des recettes de gestion courante		13 310 345,00	0,00	13 835 480,00	0,00	13 835 480,00
76	Produits financiers	1 500,00	0,00	1 050,00	0,00	1 050,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		13 311 845,00	0,00	13 836 530,00	0,00	13 836 530,00

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	3 550,00		3 600,00	0,00	3 600,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		3 550,00		3 600,00	0,00	3 600,00

TOTAL	13 315 395,00	0,00	13 840 130,00	0,00	13 840 130,00
--------------	----------------------	-------------	----------------------	-------------	----------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	8 591 368,08
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	22 431 498,08
--	----------------------

Cté CMES PLAINE DIJONNAISE - Cté CMES PLAINE DIJONNAISE - BP (projet de budget) - 2025

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	152 380,34	40 126,50	21 560,00	0,00	61 686,50
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	70 000,00	0,00	70 000,00	0,00	70 000,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	1 569 266,70	67 670,07	1 278 530,00	0,00	1 346 200,07
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	500 000,00	37 500,00	400 500,00	0,00	438 000,00
Total des dépenses d'équipement		2 291 647,04	145 296,57	1 770 590,00	0,00	1 915 886,57
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	880 100,00	0,00	753 500,00	0,00	753 500,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	888 730,00	0,00	630 285,00	0,00	630 285,00
Total des dépenses financières		1 768 830,00	0,00	1 383 785,00	0,00	1 383 785,00
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		4 060 477,04	145 296,57	3 154 375,00	0,00	3 299 671,57

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	3 550,00		3 600,00	0,00	3 600,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		3 550,00		3 600,00	0,00	3 600,00

TOTAL	4 064 027,04	145 296,57	3 157 975,00	0,00	3 303 271,57
--------------	---------------------	-------------------	---------------------	-------------	---------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 303 271,57
---	---------------------

Cté CMES PLAINE DIJONNAISE - Cté CMES PLAINE DIJONNAISE - BP (projet de budget) - 2025

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	70 674,86	45 674,86	0,00	0,00	45 674,86
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	590 200,00	0,00	886 110,00	0,00	886 110,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		660 874,86	45 674,86	886 110,00	0,00	931 784,86
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	15 000,00	0,00	5 000,00	0,00	5 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	5 000,00	0,00	5 000,00	0,00	5 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	2 000,00	0,00	2 000,00	0,00	2 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	11 200,00	0,00	8 800,00	0,00	8 800,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		33 200,00	0,00	20 800,00	0,00	20 800,00
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		694 074,86	45 674,86	906 910,00	0,00	952 584,86

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	830 000,00		863 320,00	0,00	863 320,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		830 000,00		863 320,00	0,00	863 320,00

TOTAL	1 524 074,86	45 674,86	1 770 230,00	0,00	1 815 904,86
--------------	---------------------	------------------	---------------------	-------------	---------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	1 487 373,49
--	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 303 278,35
---	---------------------

Vu, l'avis favorable, sous réserve, de la 3^{ème} Commission (Finances, Personnels, Moyens Informatiques, Modernisation de l'Administration) en date du 18 mars 2025,

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, par :

- 28 voix POUR,
- 05 ABSTENTIONS (M. Dominique CHOPPIN Mme Marie-Paule FONTAINE Mme Maryline GRANDIOWSKY M. Roland GOUJON Mme Rachelle PETIT),

Agir pour notre territoire et un avenir durable

Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise

12 rue Ampère | BP 53 | 21110 GENLIS

03.80.37.70.12

accueil@plainedijonnaise.fr

plainedijonnaise.fr



- RETIENT la limite maximum de 7,5% pour les virements de crédits de chapitre à chapitre, au sein de la même section, pour le fonctionnement et l'investissement,
- ADOPTE le budget Primitif du Budget Principal « Communauté de Communes de la plaine Dijonnaise » pour l'exercice 2025, comme ci-dessus,
- AUTORISE Monsieur le Président de la Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise à prendre toutes les dispositions nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération, à signer tout document, ainsi que tout acte à intervenir, dans le cadre de la mise en œuvre de la présente délibération.

Pour extrait conforme,

Fait à GENLIS, le 27 mars 2025

Patrice ESPINOSA
Président de la Communauté de
Communes de la Plaine Dijonnaise,
Maire d'IZIER